

[Text]

The Chairman: Thank you. Would the other people with you care to make a statement, or are you here to answer questions if we have them?

Mr. Mike Dumphy (Sunshine Day care Centre, Cornwall, Prince Edward Island): As a child development worker, I feel obligated to be here today, not only to hear the concerns of others, but also to share with you concerns of my own, wages being foremost.

After two years of training and one year of steady employment in the field, I make only \$5 an hour. After deductions, I am left with a meagre \$168 take-home pay per week. With basic living expenses plus personal debts, such as student loan payment, I feel it is a struggle just to make ends meet, and virtually impossible to save a few dollars.

On P.E.I., a street cleaner earns \$9.33 an hour; a garbage collector, \$9.70 an hour. I make only \$5. Even starting, inexperienced employees at McDonald's, with their periodic wage increases, in no time at all are making a wage comparable to my \$5 an hour.

Knowing this makes me feel angry, and I ask myself why. I am a skilled professional. I am not a babysitter. I certainly deserve to be paid as much as a street cleaner when I have completed two years of training after high school.

I enhance the development of the most precious resource, our children. Is that not important? I am single and 25 years old. I am potentially in the greatest earning years of my life; but I only make \$168 a week. So how can I consider supporting a family in the future with such a low income; an income that is below the poverty level? I have chosen to work with children and I enjoy my work. Why must I be forced to leave the field I have chosen in order to secure a future?

• 1030

It is not fair to the children who deserve quality care. It is not fair to the parents if qualified people continue to be forced to leave due to the inadequate wages. This will result in a lowering of the quality of child care provided. Lastly, it is not fair to me and the other workers in my position.

I hope you will hear the people here today and others across the country and give child care the high priority it warrants. All I am asking is a just wage to allow me to continue in my chosen career as a child care worker.

The Chairman: Do you have a brief remark, Mr. Hill?

[Translation]

La présidente: Merci. Ceux qui vous accompagnent veulent-ils ajouter quoi que ce soit ou êtes-vous ici pour répondre aux questions?

M. Mike Dumphy (Sunshine Day Care Centre, Cornwall, Île-du-Prince-Édouard): En tant que spécialiste de l'enfance, je me sens obligé d'être ici aujourd'hui, non seulement pour entendre ce que les autres ont à dire, mais également pour vous faire part de mes propres préoccupations, sur l'insuffisance des salaires en particulier.

Après deux ans de formation et une année d'expérience, je ne touche que 5\$ l'heure. Il ne me reste que 168\$ par semaine, toutes déductions faites. Après avoir réglé mes dépenses courantes, mes dettes, comme le prêt qui m'a été accordé lorsque j'étais étudiant, il m'est très difficile de joindre les deux bouts et pratiquement impossible d'économiser quelques dollars.

A l'Île-du-Prince-Édouard, un balayeur de rues touche 9.33\$ l'heure et un éboueur, 9.70\$. Je ne touche que 5\$ l'heure. Même les employés débutants et inexpérimentés qui travaillent chez McDonald's réussissent en très peu de temps, compte tenu des augmentations de salaires qu'on leur fait assez périodiquement, à toucher un salaire comparable à mes 5\$ l'heure.

Cela me rend furieux et je me demande pourquoi. J'ai des diplômes. Je ne suis pas un simple gardien d'enfants. Je mérite, j'en suis sûr, de toucher le même salaire qu'un balayeur de rues alors que j'ai suivi deux années de formation après l'école secondaire.

Je favorise l'épanouissement de notre bien le plus précieux, nos enfants. N'est-ce pas important? Je suis célibataire et ai 25 ans. Ces années sont censées être les plus fructueuses de ma vie, mais je ne touche que 168\$ par semaine. Alors comment puis-je envisager de subvenir aux besoins d'une famille à l'avenir avec un revenu aussi faible? Un revenu inférieur au seuil de la pauvreté? J'ai choisi de travailler avec des enfants et j'aime ce que je fais. Pourquoi dois-je me voir dans l'obligation de quitter la discipline que j'ai choisie pour que je puisse assurer mon avenir?

Cela n'est pas juste pour les enfants qui méritent des soins de qualité. Ce serait injuste pour les parents si des gens compétents continuent de se voir dans l'obligation de démissionner en raison de l'insuffisance des salaires. Ces départs entraîneront un affaiblissement de la qualité des soins offerts. Enfin, cette situation est injuste pour moi et pour tous ceux qui font le même travail que moi.

J'espère que vous entendrez tous ceux qui sont ici aujourd'hui et tous les autres et que vous accorderez à cette question la priorité qu'elles méritent. Tout ce que je demande, c'est un salaire qui me permette de poursuivre la carrière que j'ai choisie, celle de spécialiste de l'enfance.

La présidente: Avez-vous quelques brèves observations à faire, monsieur Hill?